

Chargé de projets artistiques et culturels

RNCP40661 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	134g
Formacode(s)	45052, 44035, 45075, 46340
Code(s) ROME	E1103, L1303, L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	23/05/2025
Date d'échéance	23/05/2030

Certificateur(s)

ICART PARIS · SIRET : 50953777500025

EFAP RHONE-ALPES SAS · SIRET : 50951686000020

EFAP LILLE-EUROPE SAS · SIRET : 50957859700023

EFAP-ICART AQUITAINE SAS · SIRET : 50952954100013

EFAP RHONE-ALPES SAS · SIRET : 50951686000079

<https://www.efap.com/>

ICART PARIS · SIRET : 50953777500033

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Créé en 2018, la certification délivrée par l'ICART répond à la fois aux besoins spécifiques exprimés par les professionnels du secteur artistique et culturel et à la réalité du marché dans lequel s'insère les candidats à la certification.

La transformation numérique, les enjeux d'éco-responsabilité et le défi de l'inclusion sont 3 tendances majeures qui redéfinissent aujourd'hui l'écosystème culturel et artistique.

A son niveau de responsabilité, le Chargé de projets artistiques et culturels devra adopter une approche à la fois opérationnelle et très polyvalente, en intégrant ces enjeux à chaque étape de la coordination d'un projet artistique et/ou culturel.

ACTIVITÉS VISÉES

Gestion opérationnelle des dimensions administratives et budgétaires d'un projet artistique et/ou culturel dans le respect de la ligne artistique validée par le commanditaire ;

Coordination de l'ensemble des ressources humaines mobilisées autour d'un projet artistique et/ou culturel, dans le respect de la stratégie RSE définie en amont ;

Définition et mise en œuvre du plan de communication en collaboration avec les équipes de communication d'un projet artistique et/ou culturel, en intégrant pleinement les enjeux RSE ;

Déploiement des actions de médiation culturelle autour d'un projet artistique et/ou culturel, et évaluation de l'impact RSE du plan déployé.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Coordonner les moyens administratifs, budgétaires et humains d'un projet artistique et/ou culturel.

Identifier les obligations administratives, légales, contractuelles du projet et mettre en place les actions nécessaires en collaboration avec les professionnels concernés afin d'assurer sa conformité avec le cadre légal, de se prémunir

des risques inhérents, et de garantir la réputation de la structure porteuse du projet.

Établir le budget détaillé du projet en respectant les grandes lignes validées en amont, et déployer les outils de suivi adéquats, afin de suivre les dépenses en temps réel et de garantir la viabilité du projet, en mobilisant si nécessaire des partenaires financiers et des mécènes.

Répartir les missions en fonction des compétences et des rôles des différentes parties prenantes mobilisées et élaborer un rétroplanning fonctionnel pour garantir le bon déroulement du projet et le respect des délais.

Coordonner la mise en œuvre opérationnelle et logistique du projet, en mettant en place une organisation efficiente et inclusive, afin d'optimiser la communication entre les équipes pluridisciplinaires et multiculturelles, et de gérer les imprévus.

Mettre en œuvre le plan de communication et de médiation culturelle d'un projet artistique et/ou culturel.

Définir et mettre en œuvre des actions de communication en cohérence avec la ligne artistique et la stratégie RSE du projet, et en mobilisant les leviers et les canaux adaptés, afin d'attirer les différents publics cibles.

Élaborer un cahier des charges pour accompagner le déploiement des outils de communication par les équipes spécialisées, en s'appuyant sur les nouvelles technologies numériques notamment l'intelligence artificielle (IA), afin d'atteindre les objectifs de visibilité et de notoriété fixés par le commanditaire du projet.

Concevoir et déployer les actions de médiation culturelle adaptées au projet, en développant notamment des outils réels et digitaux qui respectent les enjeux esthétiques des productions artistiques, afin d'enrichir l'expérience du public ciblé.

Évaluer l'impact RSE des actions de communication et de médiation culturelle et identifier les mesures correctives à mettre en place, dans le souci de garantir des contenus culturels accessibles à tout type de public.

Blocs de compétences

RNCP40661BC01 — Coordonner les moyens administratifs, budgétaires et humains d'un projet artistique et/ou culturel.

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les obligations administratives, légales, contractuelles du projet et mettre en place les actions nécessaires en collaboration avec les professionnels concernés afin d'assurer sa conformité avec le cadre légal, de se prémunir des risques inhérents, et de garantir la réputation de la structure porteuse du projet.

Établir le budget détaillé du projet en respectant les grandes lignes validées en amont, et déployer les outils de suivi adéquats, afin de suivre les dépenses en temps réel et de garantir la viabilité du projet, en mobilisant si nécessaire des partenaires financiers et des mécènes.

Répartir les missions en fonction des compétences et des rôles des différentes parties prenantes mobilisées et élaborer un rétroplanning fonctionnel pour garantir le bon déroulement du projet et le respect des délais.

Coordonner la mise en œuvre opérationnelle et logistique du projet, en mettant en place une organisation efficiente et inclusive, afin d'optimiser la communication entre les équipes pluridisciplinaires et multiculturelles, et de gérer les imprévus.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle simulée.

Modalité : Étude de cas pratique.

A partir d'un brief issu d'un projet artistique ou culturel réel, identification et réponse aux problématiques du projet sur les aspects administratifs, budgétaires, RH.

RNCP40661BC02 — Mettre en œuvre le plan de communication et de médiation culturelle d'un projet artistique et/ou culturel.

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir et mettre en œuvre des actions de communication en cohérence avec la ligne artistique et la stratégie RSE du projet, et en mobilisant les leviers et les canaux adaptés, afin d'attirer les différents publics cibles.

Élaborer un cahier des charges pour accompagner le déploiement des outils de communication par les équipes spécialisées, en s'appuyant sur les nouvelles technologies numériques notamment l'intelligence artificielle (IA), afin d'atteindre les objectifs de visibilité et de notoriété fixés par le commanditaire du projet.

Concevoir et déployer les actions de médiation culturelle adaptées au projet, en développant notamment des outils réels et digitaux qui respectent les enjeux esthétiques des productions artistiques, afin d'enrichir l'expérience du public ciblé.

Évaluer l'impact RSE des actions de communication et de médiation culturelle et identifier les mesures correctives à mettre en place, dans le souci de garantir des contenus culturels accessibles à tout type de public.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle simulée.

Modalité : Étude de cas pratique.

Sur la base d'une problématique de communication culturelle émanant d'un annonceur, identification des cibles visées par l'action et production d'un cahier des charges détaillé.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Chargé de projets artistiques et culturels exerce principalement son activité dans des entreprises/ structures privées telles que les :

Musées privés, des centres d'art, des fondations

Agences d'événementiels culturels

Agences de communication spécialisées dans le secteur culturel

Théâtres, salles de spectacle

Sociétés de production musicale, labels de musique

Sociétés de production et /ou de diffusion cinéma

Galeries d'art, d'antiquités ou de design

Cabinets d'assurance, d'expertise

Études de commissaires-priseurs

Il est parfois amené à travailler dans des institutions publiques telles que les :

Musées publics, centres culturels ou service culturel dans des collectivités territoriales (

Salles de spectacle publiques (théâtres, scènes conventionnées, etc.)

Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC)

Fonds nationaux d'art contemporain (FNAC)

Il peut également exercer son activité en qualité d'indépendant.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant/ Chargé de projets et/ou d'événements culturels

Assistant/ Chargé de production

Chargé de communication / de création de contenus culturels

Animateur/ Médiateur culturel

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier de Chargé

de projets artistiques et culturels n'est pas réglementé.

L'ICART reste toutefois attentive à communiquer les aspects réglementaires (propriété intellectuelle, droits d'auteur...) auprès de l'ensemble des candidats à la certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 452 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 179
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder au parcours de formation certifiant en 3 ans (post-baccalauréat) : être détenteur d'un titre ou diplôme de niveau 4 et démontrer une appétence forte pour les domaines des arts et de la culture.

La sélection se fait sur épreuves écrites et orales.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

2 professionnels qualifiés et expérimentés des métiers de l'art et de la culture, strictement externes à l'organisme certificateur.

1 représentant de l'organisme certificateur, qui n'intervient pas en tant que formateur auprès des candidats à la certification.

Base légale

Date de décision	23/05/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	23/05/2030
Date de dernière délivrance possible	23/05/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	26	0	84 %	—
2022	22	0	94 %	—
2021	23	0	100 %	77 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37167

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37167

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40661/>